

# **PAÏRIMOINE ÉPHÉMÈRE**

**OLIVIER JAILLON**



*J'ai toujours su que le matériel lui apporterait moins  
dans la vie que l'agilité, la liberté d'agir, et le droit  
à la créativité. J'ai voulu la porter en lui transmettant  
ce patrimoine éphémère sans cesse renouvelé.*

*À ma fille, qui se reconnaîtra dans notre signe  
et dont l'intelligence émotionnelle me rend si fier.*

*À mon ami Éric qui a eu confiance  
et qui a su me donner confiance.*



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	
Du patrimoine tangible au patrimoine éphémère	13
<b>CHAPITRE I</b>	
La fin de l'engagement ?	21
<b>CHAPITRE II</b>	
Le règne des usages fractionnés	43
<b>CHAPITRE III</b>	
L'agilité à l'épreuve du temps long	61
<b>CHAPITRE IV</b>	
La nouvelle normalité assurantielle	85
<b>CHAPITRE V</b>	
La quatrième ligne de défense	105
<b>CHAPITRE VI</b>	
L'assurance universelle	127
<b>CHAPITRE VII</b>	
Le stabilisateur économique et social	143

## **PATRIMOINE ÉPHÉMÈRE**

### **CHAPITRE VIII**

En finir avec l'héritage matériel! 161

### **CONCLUSION**

Les assureurs vont nous sauver 177





## INTRODUCTION

### Du patrimoine tangible au patrimoine éphémère

*« D'une manière générale, la richesse consiste bien plus dans l'usage  
que dans la possession des choses ; car la réalité de biens indépendants  
et l'emploi qu'on en fait constituent la richesse véritable »*

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*

Cet ouvrage a été composé durant la période de confinement, à un moment où l'attention médiatique s'est largement focalisée sur le rôle des assureurs face à l'épidémie de Covid-19. Le sujet, qui a animé les foules, a donné lieu à des simplifications et à des caricatures qui ont désigné à la vindicte populaire les acteurs de l'assurance. Comme dans toutes les phases de crise et d'incertitude aiguës, il a fallu trouver des boucs émissaires.

Si l'objectif de cet essai n'est pas de proposer un plaidoyer en faveur de l'assurance, soulignons que ces débats ont manqué de profondeur. Les pandémies restent des événements inassurables – ils entrent dans la catégorie des risques sériels ou massifs – auxquels seuls des mécanismes exceptionnels, qui incluent l'intervention des États, peuvent répondre. Les assureurs ont versé en urgence des centaines de millions d'euros au fonds de solidarité pour les entreprises en difficulté, et ont pris de nombreuses autres mesures,

## PATRIMOINE ÉPHÉMÈRE

pour des montants du même ordre de grandeur, pour aider les ménages et les acteurs de l'économie à surmonter les effets de la crise. Il s'agit de la seule industrie à avoir abondé ce fonds à l'exclusion de toute autre. Conscients de leur rôle sociétal, les protagonistes du secteur ont assumé leur responsabilité pour éviter une catastrophe économique de grande ampleur.

Bien qu'elle ait engendré de profondes tensions et des débats faussés, la période que nous venons de traverser a eu le mérite d'accélérer la prise de conscience des citoyens au sujet de problématiques d'avenir. Les préoccupations en matière d'écologie (importance de la consommation locale et des circuits courts), d'organisation du travail (développement accéléré du télétravail), de sécurité sanitaire (souveraineté des États pour l'approvisionnement en médicaments et en masques) et de mobilité (recours à des modes de transport alternatifs, comme le vélo) se sont invitées aux premières loges du débat public. Il s'agit d'une excellente nouvelle dans la mesure où toutes ces thématiques seront au cœur des modes de vie et des équilibres de demain. Que tant d'individus aspirent à transformer l'épreuve de la pandémie en une opportunité de changements positifs doit nous inciter à l'optimisme.

### **L'avènement d'une société du patrimoine éphémère**

Toutefois, une transformation majeure n'a pas été suffisamment débattue au cours des derniers mois alors qu'elle figure parmi les tendances structurantes pour le futur de nos existences collectives : le passage d'une économie de la possession à une économie de l'usage. Cette évolution

## DU PATRIMOINE TANGIBLE AU PATRIMOINE ÉPHÉMÈRE

modifie non seulement le fonctionnement du secteur de l'assurance, mais aussi l'organisation de nos sociétés.

En effet, depuis le début du troisième millénaire, nous avons commencé à glisser dans une société du *patrimoine éphémère* dominée par le règne des usages fractionnés et le recul de la possession. Particulièrement visible dans les comportements des *millennials*, cette lame de fond submerge peu à peu tous les domaines de notre vie courante. Il n'est qu'à songer aux vélos et aux trottinettes en libre-service qui ont envahi nos métropoles avant même que le législateur ait eu le temps de définir des règles pour encadrer ces nouvelles formes de mobilité. On peut également penser aux modèles fondés sur la location de portables, d'ordinateurs, de vêtements ou de bijoux pour une soirée, qui s'imposent de plus en plus auprès des consommateurs.

Ou encore au succès phénoménal des plateformes de divertissement à la demande, telles que Netflix ou Spotify, qui ringardisent les médias traditionnels en redéfinissant les codes en termes d'abonnement, de programmation et de diffusion. Qui se souvient encore de l'achat de cassettes VHS ou de DVD, parfois acquis à prix d'or sur des marchés étrangers? L'irruption de nouveaux acteurs a forcé toute l'industrie à repenser la gestion des droits de propriété intellectuelle. Pour moins de dix euros, autant dire une fraction infime du coût, Netflix propose une consommation de contenus quasi illimitée là où un seul DVD est facilement facturé le double. Les clients bénéficient donc d'un système beaucoup plus équitable et accessible à tous. Rien n'échappe à cette vague qui déferle sur des pans toujours plus larges de l'économie et qui continuera de grossir au fil des prochaines années.

En parallèle, l'émergence d'individus nomades et connectés a bouleversé l'ensemble des paradigmes économiques et sociaux, remettant en question les valeurs issues des Trente Glorieuses qui avaient jusque-là structuré nos mentalités. La détention et la transmission d'un patrimoine tangible sont de moins en moins pertinentes à l'heure où l'allongement de l'espérance de vie brouille la notion d'héritage. L'accès à la propriété et la possession d'objets iconiques de la société de consommation (comme la voiture) ne sont plus considérés comme des priorités par la jeune génération, qui découvre d'autres voies pour se réaliser et s'affirmer. Quant à la nécessité de se conformer à des obligations et des codes hérités du passé, elle s'efface à mesure que la révolution individualiste s'intensifie sous l'effet du digital, les mutations anthropologiques se conjuguant aux ruptures technologiques, sans que l'on sache toujours lesquelles précèdent les autres : « L'homme nouveau n'est pas celui qu'a produit le smartphone : c'est celui qui l'a inventé, qui en avait besoin, qui l'a créé pour son usage et sa consommation, qui l'a construit pour s'évader d'une prison, pour répondre à une question ou étouffer une peur<sup>1</sup>. » Plus qu'une mutation associée au foisonnement des dispositifs numériques, nous vivons une métamorphose radicale des mentalités.

### **Un bouleversement radical du secteur de l'assurance**

Dans ce contexte, le secteur de l'assurance est lui aussi contraint de se réinventer. Les contrats et les produits, tels qu'ils avaient été imaginés dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, ne sont plus adaptés aux besoins de la société

---

1. Alessandro Barrico, *The Game*, Gallimard, octobre 2019.

du patrimoine éphémère: ni leur temporalité ni leur complexité ne répondent aux attentes des individus du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle. Confrontés à un changement de modèle qui menace leur raison d'être et leur proposition de valeur, les assureurs ont cependant la possibilité de convertir ce risque en opportunité. Sous réserve de renouveler leur offre et de miser sur la digitalisation, ils peuvent accompagner la transformation par le haut de nos modes de vie en permettant à chacun d'entre nous de maximiser son expérience de vie et en sécurisant les transactions qui se multiplient au sein de cet écosystème.

Avec les nouveaux mécanismes d'assurance, l'expérience à la souscription est améliorée puisque la garantie se déclenche systématiquement à l'usage. Il en va de même au moment du sinistre avec l'assurance paramétrique, qui permet une indemnisation automatique sans déclaration de la part de l'assuré. Le boom technologique actuel facilite cette révolution de l'expérience utilisateur: de l'ouverture des systèmes d'information par le biais d'interface de programmation applicative (*Application Programming Interface* [API] en anglais) à la blockchain et aux contrats intelligents (*smart contracts*), qui ouvrent la voie à une vraie traçabilité et une vraie automatisation, il existe de nombreuses sources d'innovation pour rendre les assureurs plus agiles et plus en phase avec leur époque.

Le défi ne se résume cependant pas à intégrer ces nouvelles technologies comme s'il s'agissait d'une formule magique destinée à entrer de plain-pied dans la modernité digitale: encore faut-il adopter une organisation, des modes de fonctionnement et une approche du leadership qui facilitent la conduite du changement et déjouent les pièges du court-termisme. Face à la disruption permanente

## PATRIMOINE ÉPHÉMÈRE

et à la tentation de l'immédiateté, les entreprises ont besoin d'une vision de long terme et d'une capacité à se projeter vers l'avenir en anticipant des tendances lourdes et des transformations structurelles. C'est encore plus vrai dans le domaine de l'assurance, qui a toujours été un moteur pour le décollage économique et social de nos sociétés. Au XIX<sup>e</sup> siècle déjà, les assureurs se positionnaient aux avant-postes d'une civilisation industrielle qui allait, malgré ses imperfections et ses inégalités, ouvrir des horizons inédits aux citoyens et aux entreprises.

Deux siècles plus tard, cette mission et cet ADN restent plus que jamais d'actualité. À plus ou moins brève échéance, la révolution du patrimoine éphémère concernera tous les biens de consommation courante et tous les services disponibles. Elle s'étendra à tous les aspects qui touchent au quotidien des individus. De même que les assureurs furent une pièce maîtresse dans la constitution d'un patrimoine tangible, en permettant le passage d'une économie de subsistance à une économie d'accumulation, ils seront un maillon essentiel dans la pérennisation des usages liés au patrimoine éphémère et à la Quatrième révolution industrielle. Ils auront un rôle de stabilisateur économique et social pour amortir les flottements, les anxiétés et les ruptures qui accompagnent inévitablement les périodes de transition rapide.

À terme, plus aucun produit ou service ne sera commercialisé sans sa protection embarquée, ce qui ouvrira la voie à des mécanismes d'assurance universelle plus inclusifs, plus solidaires et plus égalitaires. Loin de signer le triomphe d'un individualisme sans borne ou d'une consommation effrénée, l'avènement de cette société permettra de restaurer les

## **DU PATRIMOINE TANGIBLE AU PATRIMOINE ÉPHÉMÈRE**

équilibres globaux tout en accompagnant chacun d'entre nous vers la réalisation de soi.

En facilitant le passage du patrimoine tangible au patrimoine éphémère, les assureurs auront un impact direct sur l'accomplissement de nos aspirations individuelles et collectives : moins de contraintes, moins d'inégalités, plus de liberté et plus de solidarité. Ces maîtres-mots ont vocation à devenir les principes directeurs de l'assurance de demain.

